

Extrait du registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2015

**Président : François de MAZIÈRES**

**Sont présents :**

M. Claude JAMATI, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Guy-Michel BEROCHE, M. Philippe BENASSAYA, M. Claude VUILLIET, M. Luc WATTELLE, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Patricia GISLE, Mme Pascale RENAUD, Mme Pascale CHARTON, M. Jacques BELLIER, Mme Frédérique KIBLER, M. Olivier DELAPORTE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, Mme Florence NAPOLY, M. Philippe BRILLAULT, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-Loup ROTTEMBOURG, M. Marc TOURELLE, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-François PEUMERY, Mme Francine BOBET, M. Bernard DEBAIN, Mme Sonia BRAU, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, Mme Bénédicte AGOPIAN, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à Mme Annick PERILLON), M. Thierry VOITELLIER, Mme Corinne BEBIN, M. François-Xavier BELLAMY, M. François LAMBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Erik LINQUIER, Mme Annick PERILLON, M. François SIMEONI (sauf délibérations n°2015-12-11 à 19 – pouvoir à M. Benoît DE SAINT-SERNIN), M. Benoît DE SAINT-SERNIN (sauf délibération n°2015-12-10), M. Olivier LEBRUN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS et Mme Marie DENAISON.

**Absents excusés :**

M. Richard RIVAUD a donné pouvoir à Mme Caroline DOUCERAIN,  
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET,  
Mme Laurence de PINS a donné pouvoir à Mme Karin LE MENE,  
M. Frédéric BUONO-BLONDEL a donné pouvoir à Mme BRAU,  
Mme Marie BOËLLE a donné pouvoir à M. Alain NOURISSIER,  
M. Michel BANCAL a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,  
Mme Magali ORDAS a donné pouvoir à M. Erik LINQUIER,  
Mme Florence MELLOR a donné pouvoir à Mme Corinne BEBIN,  
Mme Martine SCHMIT a donné pouvoir à M. François LAMBERT,  
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN a donné pouvoir à M. Sébastien DURAND,  
Mme Jane-Marie HERMANN a donné pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS.  
M. Laurent DELAPORTE,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 24 novembre 2015

Date d'affichage du compte-rendu : 2 décembre 2015

Nombre de conseillers en exercice : 64

**Titre : Organisation d'une manifestation dédiée au rapprochement entre créateurs d'entreprises et investisseurs sur le territoire de Versailles Grand Parc.**

**Convention de partenariat entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'association Finance & Technologie.**

- **M. Olivier LEBRUN, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.**

Vu l'article L.5216-5 I al 1 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative aux associations ;  
Vu les délibérations n°2010-02-02 et n°2011-06-17 relatives à la définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique ;  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'association Finance & Technologie ;  
Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 5 novembre 2015.

- 
- La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP), dans le cadre de l'exercice de sa compétence portant sur le développement économique et l'aménagement de l'espace communautaire, cherche à favoriser la création et l'implantation d'entreprises innovantes sur son territoire.

L'association Finance & Technologie travaille en partenariat avec des collectivités territoriales sur trois missions fondamentales : découvrir de nouveaux talents, les aider à finaliser leurs projets et réunir les investisseurs dédiés.

L'association fait partie de l'écosystème des Business Angels, sociétés qui favorisent les investissements de personnes privées et de fonds d'investissement sur des projets innovants et à fort potentiel de croissance en vue de promouvoir l'émergence d'entreprises nouvelles.

Elle organise en outre, depuis 2011, un événement permettant la promotion de jeunes entreprises basées dans l'intercommunalité et faisant partie du périmètre de l'opération d'intérêt national (OIN) Paris-Saclay ainsi que leur rapprochement avec des investisseurs en capital. Cette manifestation, dénommée Paris-Saclay Invest, est par ailleurs un lieu de rencontre pour l'ensemble des acteurs de la création et du développement des entreprises à potentiel de croissance. Des entreprises de notre intercommunalité candidatent régulièrement pour y participer.

Pour l'avenir, Finance & Technologie est convaincue que le nombre des entreprises yvelinoises qui participent à l'événement peut s'accroître. C'est pourquoi, compte tenu du succès de l'événement (plus de 200 participants à la dernière édition) ainsi que de la notoriété qui en résulte, l'association souhaite augmenter la fréquence du Paris-Saclay Invest. En parallèle de la manifestation établie sur le campus de l'école polytechnique, elle prévoit son développement dans la partie yvelinoise de l'OIN. Une première édition aura ainsi lieu dans ce département le 10 décembre à l'école des hautes études commerciales (HEC) située à Jouy-en-Josas.

- La CAVGP souhaite soutenir l'association dans l'organisation et le développement de cette manifestation et assurer la pérennisation de ses activités sur son territoire. Cette collaboration constitue une opportunité d'augmenter la visibilité de la communauté d'agglomération au sein de la communauté des Business Angels et des capitaux-risqueurs. Cet événement permettra également de prospecter des jeunes entreprises prometteuses afin de les conduire à s'implanter sur le territoire de l'intercommunalité.
- Ainsi la CAVGP et l'association se sont rapprochées afin d'une part d'organiser une meilleure coordination et une plus grande complémentarité entre les différentes initiatives prises par les deux Parties, en faveur du développement économique et la valorisation du territoire.

Ce partenariat se formalisera par une convention définissant le périmètre et les conditions de mise en œuvre de cette collaboration, soit :

- une aide à l'émergence d'une offre territoriale de financement par des Business Angels et les fonds d'investissement ;
- Un appui aux porteurs de projets innovants en recherche de financements ;

D'autre part, la présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les parties conviennent d'un partenariat pour l'événement Paris-Saclay Invest 2015 organisé le 10 décembre prochain sur le territoire de Versailles Grand Parc.

Dans ce cadre, l'association « Finance & Technologie » s'engage à offrir à l'intercommunalité:

- une forte visibilité sur tous les supports de communication de l'évènement,
- des invitations gratuites à l'évènement,
- une place au sein du comité de sélection des jeunes entreprises innovantes à présenter.

En retour, la CAVGP apporte un soutien financier à Finance & Technologie de 2 000 € ce qui correspond à une contribution aux frais d'organisation.

Le Conseil communautaire est donc amené à se prononcer sur ce partenariat.

-----  
Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Il est proposé au Conseil communautaire :

- 1) de conclure une convention de partenariat entre l'association Finance & Technologie d'une durée d'un an afin de renforcer et pérenniser la manifestation Paris-Saclay Invest dans laquelle la CAVGP apportera une subvention de 2 000 € ;
- 2) d'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent ;
- 3) d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget de l'exercice en cours, au chapitre 65 : « Autres charges de la gestion courante », nature 6574 : « Subvention du fonctionnement », fonction 90 : « Intervention économique ».

-----  
M. le Président soumet les conclusions du rapporteur  
au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 52  
Nombre de pouvoirs : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 62 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés  
(1 abstention de M. Simeoni)

Pour le Président,  
Par délégation,



**Olivier BERTHELOT**

Directeur Général des Services





# Contrôle de Légalité

## Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2015\_12\_06

**Résumé de l'acte** : Organisation d'une manifestation dédiée au rapprochement entre créateurs d'en...

**Date de décision** : 01/12/2015

**Nature de l'acte** : Délibérations

**Classification** : 7.5. Subventions

**Rédacteur** : Emilie Briand

**AR reçu le** : 10/12/2015 00:00:00

**N° AR** : 078-247800584-20151201-2015\_12\_06-DE

### Pièces jointes :

2015-12-06 - partenariat avec l'association Finance & Technologie.pdf  
ANNEXE 2015-12-06.pdf

### Historique :

|                     |                          |                     |
|---------------------|--------------------------|---------------------|
| 10/12/2015 14:13:24 | Reçu                     | Tiphaine Le Dilhuit |
| 10/12/2015 14:15:21 | En cours de transmission |                     |
| 10/12/2015 14:17:01 | Transmis en Préfecture   |                     |
| 10/12/2015 14:22:35 | Accusé de réception reçu |                     |

